

Observatoire de la Vie étudiante

Numéro 16 - Juin 2012

Que deviennent les diplômés de Master ?

Année universitaire 2007-2008

Interrogés 30 mois après l'obtention de leur diplôme au 1^{er} décembre 2010, quelle est la situation des diplômés de Master entrés sur le marché du travail en pleine crise économique ? Quelles fonctions occupent-ils et à quel salaire ?

Ce document présente les résultats toutes disciplines confondues.

495 diplômés ont répondu à l'enquête, soit un **taux de réponse de 57 %**.

En 2007-2008, l'université d'Orléans proposait 28 masters à finalité « recherche » et 42 à finalité « professionnelle », les formations étaient dispensées dans une de ses UFR¹ (Sciences, Droit Économie Gestion, Lettres Langues et Sciences Humaines et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives).

Ce diplôme s'obtient en deux ans et est accessible avec un Bac+3 validé.

Une insertion professionnelle réussie

A la date de l'étude :

77 % des diplômés occupent un emploi comme activité principale.

13 % sont en poursuite d'études ou reprise d'études (selon la finalité recherche ou professionnelle).

9 % sont en recherche d'emploi ou dans l'attente d'un contrat.

1 % déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher un.

Parmi les 1095 étudiants inscrits en deuxième année de Master en 2007-2008, 869 d'entre eux ont obtenu le diplôme à la fin de l'année soit **79,4 % de taux de réussite**.

Ceux qui n'ont pas poursuivi ou repris d'études depuis sont pour **90 % d'entre eux en emploi** au 1^{er} décembre 2010.

Pour cette génération de diplômés, l'arrivée sur le marché du travail se fait dans un contexte économique difficile avec un taux de chômage national de 9,3 % au 4^{ème} trimestre 2010² et un taux de 22,2 % chez les jeunes de moins de 25 ans.

La parité homme/femme est respectée sur cette génération de diplômés en master.



La moyenne d'âge était de 25 ans et deux étudiants sur trois appartenait à la classe d'âge des 21-24 ans.

Près d'un tiers de cette génération de master a bénéficié d'une bourse.

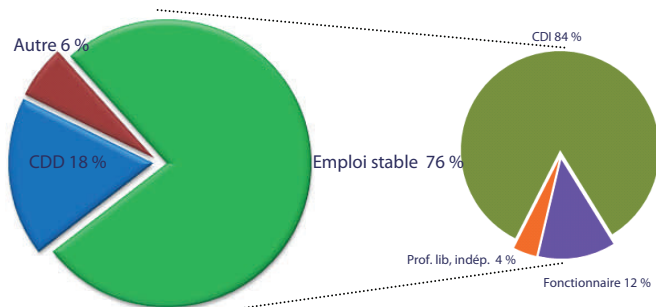
Plus de 5 % des cursus ont été suivis en apprentissage et autant en formation continue. La grande majorité des inscriptions reste en formation initiale.

¹ Une Unité de Formation et de Recherche (UFR) est une composante de l'université.

² Source : Insee, enquête emploi, taux de chômage BIT pour la France métropolitaine.

Contrat de travail

Plus des trois quarts des diplômés en emploi occupent une situation stable¹ (76 %) à la date de l'enquête et presque tous les contrats de travail sont à temps plein (95 %).



Les femmes sont plus exposées aux situations précaires bien qu'elles occupent majoritairement des emplois stables (69 % d'entre elles), l'accès à ce type d'emploi est plus favorable pour les hommes (84 %).

Après le Master

Lors de la deuxième année, les formations de Master se distinguent par leur finalité *Professionnelle* ou *Recherche*. Un diplômé sur cinq (19 %) issu de filière *Professionnelle* est concerné par la poursuite ou reprise d'études et plus de trois quarts (76 %) pour les filières *Recherche*. Les poursuites d'études entreprises à l'issue du master varient selon la finalité choisie :

- Les master *Recherche* s'orientent majoritairement vers un Doctorat (62 % des poursuites d'études), les autres poursuivent avec un nouveau diplôme de niveau bac +5 (école d'ingénieur ou autre master) pour 19 % ou préparent un concours (administration ou enseignement) pour 15 %.
- Les master *Professionnel* préfèrent obtenir un autre master ou un diplôme d'ingénieur pour 45 %. Seulement 20 % poursuivent en Doctorat, 20 % préparent un concours et les 15 % restants un autre diplôme (école notariale, magistrature, diplôme de niveau inférieur à Bac +5).

Tous master confondus, 29 % des diplômés de master poursuivent ou reprennent des études.

Revenu net mensuel

Le salaire médian s'élève pour les français à 1 580 euros selon l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE)².

Le salaire médian pour la population enquêtée des diplômés de Master est de **1 800€ net mensuel primes comprises**.

Accès à l'emploi

Le stage qui conclut l'année de Master joue un rôle important dans l'insertion professionnelle : 24 % des diplômés le déclarent comme étant le mode d'obtention de leur emploi.

Viennent ensuite les démarches personnelles avec les réponses aux annonces (15 %), les candidatures spontanées (13 %) ou les relations personnelles (13 %). Le Pôle Emploi est considéré comme l'origine principale des emplois pour 8 % des répondants.

Des emplois jugés satisfaisants

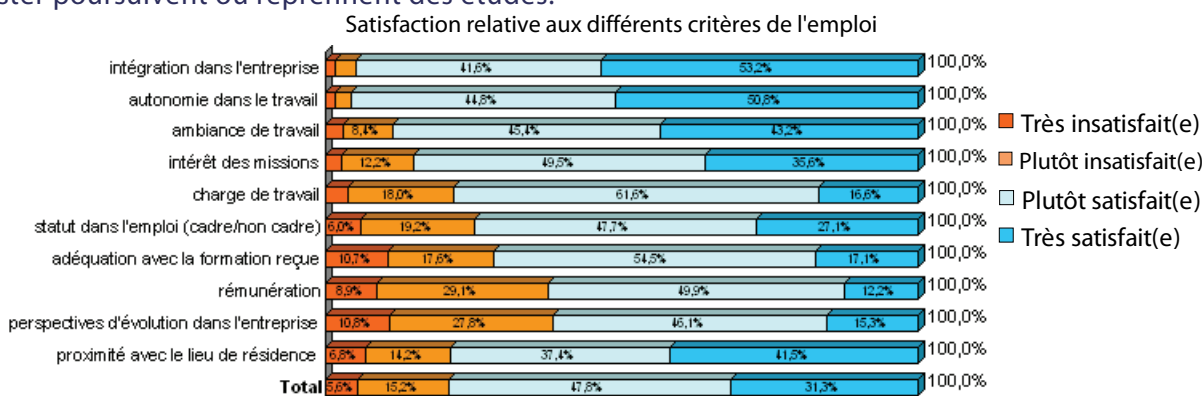
Les diplômés se déclarent majoritairement satisfaits de l'emploi qu'ils occupent au 1er décembre 2010, 26 % sont « très satisfaits » et 58 % « satisfaits ».

Plus finement, les motifs de satisfaction sont surtout liés à l'environnement de travail : l'autonomie (96 %), l'intégration dans l'entreprise (95 %) et l'ambiance de travail (89 %) sont quasiment unanimement jugés satisfaisants à très satisfaisants.

L'évaluation des perspectives d'évolution dans l'entreprise et la satisfaction relative à la rémunération sont jugées satisfaisantes par seulement six salariés sur dix (respectivement 61 % et 62 %).

L'emploi est jugé en adéquation avec le domaine de formation du diplôme obtenu pour 77 % des diplômés.

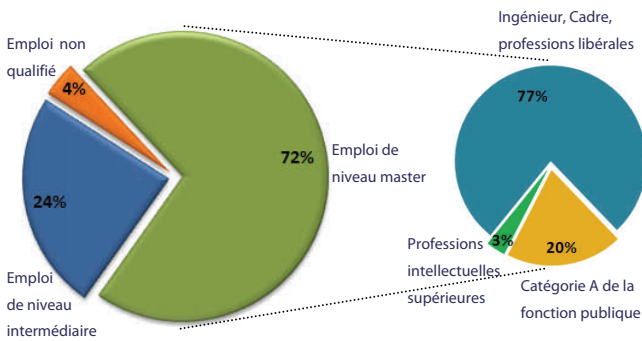
Pour 73 % des diplômés, la prise de fonction de l'emploi n'a pas nécessité de formation supplémentaire et ils sont 78 % à estimer ne pas avoir besoin de formation supplémentaire au 1^{er} décembre 2010.



¹ On considère comme emploi stable les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), les fonctionnaires et les professions libérales.

² Selon l'INSEE, établir un salaire moyen des Français est pratiquement impossible en raison des variables à prendre en compte (temps partiel, congés...) qui nécessitent des pondérations complexes. On utilise donc le salaire médian qui divise la population des actifs en deux : une moitié gagne plus et l'autre moitié gagne moins.

Niveau de l'emploi occupé



Près de trois quarts des emplois occupés à la date de l'étude (72 %) sont de niveau supérieur, parmi lesquels on retrouve des emplois de type ingénieurs, cadres ou professions libérales (77 %), des catégories A de la fonction publique (20 %) et des professions intellectuelles supérieures (3 %). L'accès à ce type d'emploi est cohérent avec le niveau de qualification octroyé par un master.

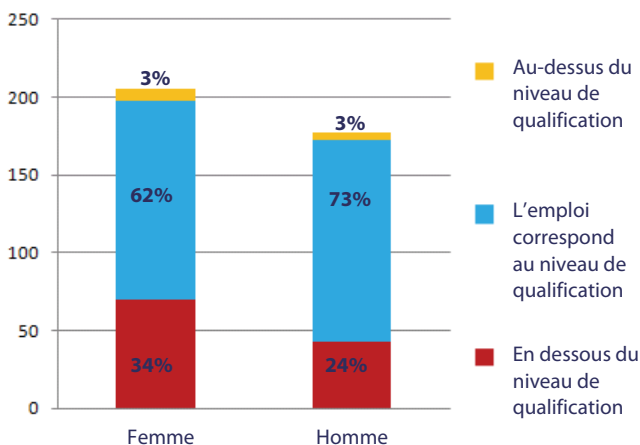
Les autres emplois sont de niveau intermédiaire avec surtout des techniciens ou agents de maîtrise (20 %) et des catégories B de la fonction publique (2 %). A la marge, 4 % des emplois occupés sont sans qualification, généralement en contrat précaire.

L'employeur

Les entreprises privées captent près de deux diplômés sur trois (65 %) en emploi. Les autres travaillent essentiellement dans le secteur public (20 % dans la fonction publique et 6 % une entreprise publique), ce taux de diplômés se déclarant fonctionnaire s'apparente au taux moyen national constaté (22 % de fonctionnaire chez les actifs¹). Près de deux diplômés sur trois travaillent dans une entreprise privée et un cinquième dans la fonction publique.

Les autres emplois se répartissent dans les associations, au service d'un indépendant et quelques diplômés ont le statut d'auto-entrepreneur.

Adéquation entre étude et niveau



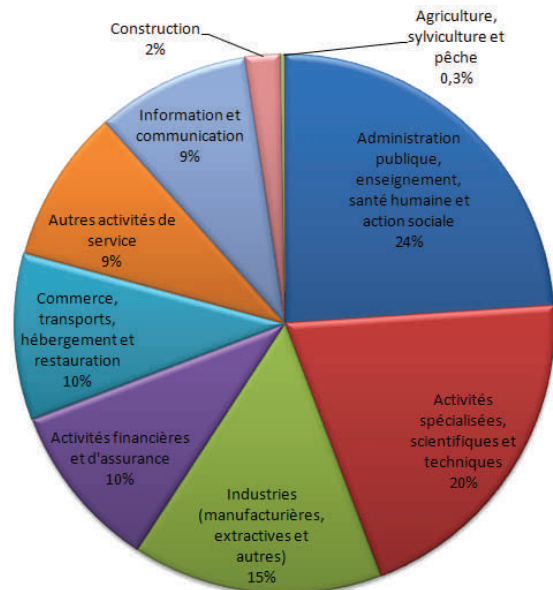
Deux tiers (67 %) des diplômés en emploi estiment occuper un poste en adéquation avec leur niveau de qualification. Les autres se situent en dessous de leur niveau de qualification (28 %) ou au-dessus (3 %).

¹Source : Insee

Secteur d'activités

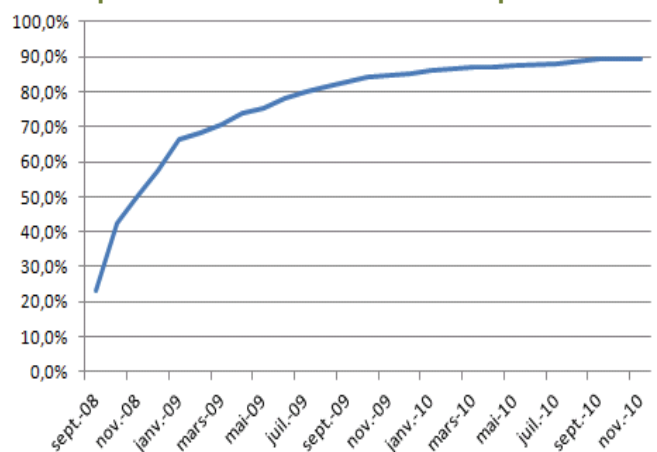
La richesse de l'offre de formation en master de l'université d'Orléans permet une répartition des emplois dans les différents secteurs d'activités.

Les diplômés ont accès aux activités spécialisées, scientifiques et techniques (20 % des emplois), aux industries (15 %), aux activités financières et d'assurance (10 %), au commerce, transports et hébergement et restauration (10 %) ainsi que le secteur de l'information et de la communication (9 %) et aux autres activités de services (9 %) même si le principal employeur reste l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (24 % des emplois).



Les diplômés s'insèrent dans l'ensemble des entreprises de toutes tailles avec une préférence pour les grandes entreprises (plus de 500 employés) pour 52 % d'entre eux.

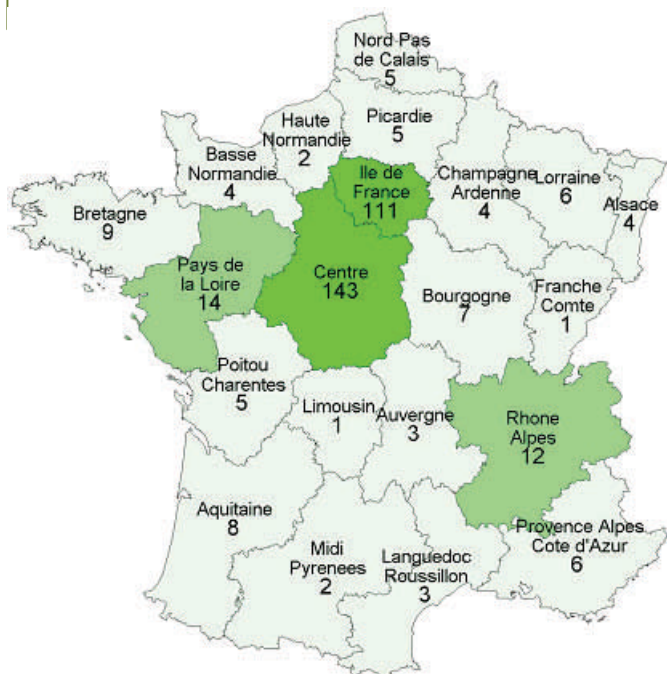
Temps d'attente du 1er emploi



La date déclarée d'attribution du diplôme varie selon le master entre juin et décembre 2008, ce qui n'empêche pas 58 % des diplômés d'occuper un premier emploi avant la fin de l'année 2008.

Parmi ceux qui n'ont pas poursuivi d'études, 85 % des diplômés de master ont accédé à l'emploi avant la fin de l'année qui a suivi l'obtention du diplôme et 53 % des diplômés occupent toujours leur premier emploi à la date de l'enquête.

Bassin de recrutement des diplômés



Le bassin de recrutement des diplômés est déterminé à partir du code postal de l'entreprise dans laquelle les diplômés déclarent exercer leurs emplois. Indépendamment de leurs origines géographiques, les diplômés s'insèrent en France métropolitaine. A l'exception de la Corse, toutes les régions de France métropolitaine ont été accessibles à l'emploi pour les diplômés de l'université d'Orléans. L'Île-de-France et la région Centre restent néanmoins les bassins d'emplois privilégiés.

Plus finement, les diplômés originaires de la région Centre privilégient la mobilité avec une insertion en Île de France (23 %) ou dans une autre région française (30 %). Moins de la moitié occupe leur emploi dans notre région (45 %) et quelques-uns (2 %) travaillent à l'étranger.

L'attractivité de la région Centre est très limitée : seulement 14 % des diplômés originaires d'autres régions sont restés pour occuper leur emploi dans la région de leurs études.

Ces diplômés originaires d'autres régions ont pourtant une forte capacité à la mobilité : la moitié d'entre eux exercent leur emploi dans une région qui n'est ni celle de leurs études, ni celle de leurs parents. Près de 10 % exercent leur emploi à l'étranger.

Comparatif avec l'année précédente

	Diplômés 2007	Diplômés 2008
En emploi	77 %	77 %
En poursuite d'études	14 %	13 %
Salaire médian	1750	1800
Emploi stable	77 %	76 %
Emploi de type ingénieur, cadre	71 %	72 %
Emploi jugé globalement satisfaisant	82 %	84 %

Par rapport à la cohorte des diplômés de 2006-2007 interrogés au 1er décembre 2010, on observe une stabilité du nombre de diplômés en situation principale d'emploi 30 mois après l'obtention du master.

La qualité de l'emploi ne varie pas et reste à un niveau de satisfaction élevé.

Note méthodologique :

Cette enquête porte sur la situation des diplômés de la promotion 2007-2008 au 1er décembre 2010, cette date d'observation est la même quelle que soit la date effective d'obtention du diplôme comprise entre juin et décembre de l'année 2008, correspondant ainsi à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin.

Contactés téléphoniquement, les enquêtés avaient le choix de répondre directement par téléphone ou par Internet. Des questionnaires sous forme papier ont également été envoyés (enveloppe retour préaffranchie jointe au courrier) pour ceux qui le souhaitaient ou qui n'ont pu être joints par téléphone ou par e-mail. **495 diplômés ont répondu à cette enquête, ce qui représente 57 % des diplômés.**



L'Université d'Orléans

un campus européen pour étudier et vivre
a european campus for international study

Pôle Avenir

Observatoire de la Vie Etudiante, OVE

Maison de l'Étudiant
Rue de Tours - BP 6749
45067 Cedex 2
tel. 02 38 49 43 06
poleavenir.ove@univ-orleans.fr
www.univ-orleans.fr/vie/ove

